

## Réunion du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST) du 26 septembre 2023

Lors de sa réunion du 26 septembre 2023, le CoDERST a examiné le dossier suivant :

- Projet d'arrêté préfectoral portant prescriptions spécifiques pour l'utilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration de Bressuire-Rhéas aux fins d'irrigation du golf municipal sur la commune de Bressuire ;  
**Avis du CoDERST : favorable**

À la suite de cet avis, cet arrêté sera signé par la préfète des Deux-Sèvres.